

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

OBJET : Modalités techniques et financières n°2 - Complément à la liste des ouvrages et tarifs de vente à la boutique du Museon Arlaten.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la Commission permanente :

- l'approbation des tarifs d'ouvrages destinés à la vente à la boutique du Museon Arlaten dont la liste figure en annexe du présent rapport ;
- l'autorisation de principe de la mise en hommage des livres et articles de boutique à hauteur de 20 % du stock.

Cette liste et prix d'ouvrages est un complément aux rapports n°79 modalités techniques et financières n°2 de la Commission permanente du 20 septembre 2019 et n°100 modalités techniques et financières n°1 de la Commission permanente du 25 septembre 2020.

Les futures recettes issues des ventes dans les boutiques du Museon Arlaten seront encaissées par la régie des recettes des boutiques.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL